



Madame, Monsieur,

Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez soutenir notre action!

Nos plus vifs remerciements et nos meilleures salutations,

Christoph Mueller
(pour le comité d'organisation
de «Big Brother Awards»)

Communiqué du 9 septembre 2003 (3f)

BIG BROTHER AWARDS: PLUS DE 80 NOMINATIONS POUR UN PRIX QUE PERSONNE NE SOUHAITE

(Ce communiqué est disponible en format PDF: <http://www.bigbrotherawards.ch/>)

Deux ans se sont écoulés depuis l'attaque aérienne sur les Etats-Unis – une attaque planifiée de manière radicale et précise. Suite à l'attaque inouïe contre la superpuissance américaine, nombre de politiciens et de fonctionnaires ont demandé un élargissement de la surveillance préventive. Aux Etats-Unis, les instances politiques ont fait passer à toute vitesse un changement de loi visant à restreindre de façon sensible l'étendue de la protection des données. Depuis le printemps 2003, le "Bureau of Customs and Border Protection" (CBP) exige des compagnies aériennes desservant des destinations aux Etats-Unis **qu'elles lui transmettent les données personnelles de leurs passagers.**

**** Des lettres types mises à disposition ****

Or, un tel procédé manque de base légale, dans l'Union européenne comme en Suisse: la transmission de données du "dossier passager" (passenger name record - PNR) aux autorités américaines ou encore la mise en place d'un accès direct à ces informations **constitue une violation frappante des normes de protection des données en vigueur** dans l'Union européenne et en Suisse! (c.f. notre communiqué de presse (2d) du 20 mai 2003 (en allemand), la Loi fédérale sur la protection des données (LPD, [a]), ainsi que nos lettres types mises à disposition aux passagers visant à voler aux EE.UU., qui leurs permettent de faire valoir leur droit d'accès aux informations personnelles, selon l'art. 8 de la LPD - c.f. <<http://www.bigbrotherawards.ch>>, en allemand et en anglais.)

Les compagnies aériennes européennes se voient contraintes à se plier aux exigences des Etats-Unis, à peine d'amendes considérables. Les autorités américaines ont même menacé de leur interdire de desservir des destinations aux Etats-Unis. Selon un porte-parole de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), les Etats-Unis **ont fixé la date de la dernière échéance au 12 septembre 2003**. La compagnie aérienne "Swiss" a demandé un report de la date limite.

Le comité des «Big Brother Awards» Suisse demande le passagers volant aux EE.UU. de protester auprès des compagnies aériennes et de faire valoir leur droit d'accès aux informations personnelles, selon l'art. 8 de la LPD.

Pour cela, le comité a mis à disposition des lettres types sur son site Internet <<http://www.bigbrotherawards.ch/>> (en allemand et en anglais).

BIG BROTHER AWARDS: Plus de 80 nominations pour un prix que personne ne souhaite

Suite à de tels espionnages, à une surveillance accrue et à des contrôles méticuleux est né en 1998 une action internationale nommée "Big Brother Awards". En Suisse, ce concours avec «ses prix que personne ne souhaite» **aura lieu pour la quatrième fois cette année**. Les candidats ont été proposés par le public. Peut être nommée à un "Big Brother Award" toute personne ou institution s'étant distinguée par son mépris du droit fondamental à la protection de la sphère privée ou par sa promotion de la surveillance et du contrôle de personnes ou groupes de personnes.

A la fin du mois d'août, 80 candidatures ont été enregistrées. Les prix seront décernés dans les catégories Etat, Business et Communication. De même, un "Award Oeuvre" sera remis à un fouineur particulièrement obstiné. Outre ces prix négatifs, l'Award "Winkelried" récompensera un engagement exemplaire contre la surveillance et le contrôle.

Après examen par un groupe d'experts, les propositions **seront soumises à un jury** constitué de personnes qui, au sein de différentes organisations ou institutions, ou encore par leurs prises de positions dans les médias, se sont engagées contre la surveillance, le contrôle des individus et la violation du droit à l'autodétermination en matière d'informations. Le jury sera présenté au public début octobre.

Remise des prix le 1 novembre à Berne

Après deux cérémonies au centre culturel de la "Rote Fabrik" à Zurich (2000, 2001) et une troisième au "Casinotheater" à Winterthur (2002), la remise des prix aura lieu cette fois à Berne: La soirée satirique est fixée le samedi, 1er novembre 2003 au "Dachstock" de la "Reitschule" à Berne [5].

Parmi les vainqueurs de l'année dernière des "Big Brother Awards" suisses on trouve la police cantonale zurichoise (catégorie "Etat", pour sa base de données "Joufara II"), l'entreprise Q-SYS de St-Gall (catégorie "Business", pour son programme informatique RAI/RUG), ainsi que Monsieur Adrien De Werra, ancien chef du "Service des tâches spéciales" (STS) au DETEC (catégorie "Communication", pour son engagement à renforcer la "Loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication" (LSCPT RS 780.1, [b]). De plus, un Award "Oeuvre" pour un fouineur particulièrement obstiné a été attribué au mystérieux "Club de Berne".

Le premier prix dans la seule catégorie positive, l'Award "Winkelried", qui récompense un engagement exemplaire contre la surveillance et le contrôle, est revenu à Bert Setzer (pseudonyme) qui a lancé la "4Q Card". Il s'agit d'une carte d'achat clonée qui, valable comme pour Migros ou Coop, inscrit les points dans un compte collectif et conserve ainsi l'anonymat des utilisateurs et utilisatrices.

Les gagnants de l'année précédente ont été présentés dans notre communiqué de presse du 29 octobre 2002 (voir <http://www.bigbrotherawards.ch/2001/index.fr.shtml>), ceux de l'année 2001 dans notre communiqué du 26. octobre 2001 (<http://www.bigbrotherawards.ch/2001/index.fr.shtml>).

**** Action internationale coordonnée ****

Les premiers "Big Brother Awards" ont été attribués **en 1998** en Grande Bretagne par l'organisation "Privacy International" [9]. Depuis, plus de 30 cérémonies similaires ont eu lieu aux Etats-Unis et dans différents pays européens [10], comme la France, l'Autriche, l'Allemagne, la Hongrie, les Pays-Bas et autres (voir [10]).

La remise du "prix fouineur suisse" est **organisé par** le "Swiss Internet User Group SIUG" [1] et par les Archives de l'Etat Fouineur Suisse [2], avec le soutien de l'association "trash.net" [3] et de l'union //syndikat [4]. Les partenaires médiatiques sont "Le Courrier" [6] et "WOZ Die Wochenzeitung" [7]. Les cérémonies suisses des "Big Brother Awards" 2000 et 2001 ont eu lieu en partenariat avec le centre culturel "Rote Fabrik" à Zurich [8], celle du 2002 se déroulait au «Casinotheater» à Winterthur.

Pour tout complément d'informations -- également sur les vainqueurs de l'année dernière -- veuillez consulter la page <<http://www.bigbrotherawards.ch>> [0].

<http://www.bigbrotherawards.ch/>

contacte <<http://www.bigbrotherawards.ch>>
info@bigbrotherawards.ch

Par téléphone: Catherine Weber 031-312.40.30

Si vous souhaitez des informations régulières sur le déroulement de notre action, veuillez nous envoyer un e-mail:
<info@bigbrotherawards.ch>.

Liens:

- [0] <http://www.bigbrotherawards.ch>
- [1] <http://www.saug.ch>
- [2] <http://www.raben-net.ch/ficherman/>
- [3] <http://www.trash.net>
- [4] <http://www.syndikat.ch>
- [5] <http://www.dachstock.ch>
- [6] <http://www.woz.ch>
- [7] <http://www.lecourrier.ch>
- [8] <http://www.rotfabrik.ch>
- [9] <http://www.privacy.org/pi/bigbrother/>
- [10] <http://www.bigbrotherawards.org/>

Notes:

- [a] Loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données (LPD, RS 235.1)
http://www.admin.ch/ch/f/rs/c235_1.html
- [b] LSCPT – Loi fédérale du 6 octobre 2000 sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (RS 780.1)
http://www.admin.ch/ch/f/rs/c780_1.html